

STOP!



Pour l'UNSA Finances : **le rendez-vous salarial Fonction publique de février 2016 est : ES-SEN-TIEL !**

Stop à la baisse du Pouvoir d'achat des fonctionnaires !

L'UNSA a obtenu le rendez-vous salarial de Février 2016. Elle attache une attention toute particulière à sa réussite dans le cadre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations). L'UNSA estime que c'est un des éléments clefs de ce protocole qu'elle a signé en 2015 avec la Ministre de la Fonction publique.

Le dispositif PPCR permet de moderniser la Fonction Publique et de la rendre plus attractive. Les déroulements de carrière et les grilles de rémunération indiciaire seront tous améliorés d'ici 2020. En 2016 pour la catégorie B et en 2017 pour les catégories C et A.

L'UNSA fait plusieurs constats :

- La dernière véritable négociation salariale date de 1998, c'est-à-dire du siècle dernier.
- Le point d'indice, base du calcul des rémunérations des agents publics, est bloqué depuis juillet 2010.
- Depuis 2011, les agents publics voient leur cotisation retraite augmenter chaque année.
- Il est établi que le pouvoir d'achat des personnels publics diminue.
- Depuis 5 ans, ce gel a permis, selon la Ministre de la Fonction publique, une économie d'au moins 7 milliards d'euros.

L'UNSA constate que les personnels publics, ont participé à l'effort national de réduction budgétaire. Que désormais, les conditions sont réunies pour permettre au gouvernement qui prône le dialogue social, d'ouvrir des négociations salariales au mois de février 2016. Il montrera ainsi l'importance qu'il attache à tous les agents, quelle que soit leur catégorie : C, B ou A.

L'UNSA exige l'augmentation de la valeur du point d'indice !

+ revendicatif l'Unsa!